

À Saint-Denis, le 5 décembre 2019

Grève et manifestation du 5 décembre : une participation historique !

Aujourd'hui, plus d'un million de travailleurs et de travailleuses dans plus de 205 manifestations sur toute la France, pas moins de 250.000 personnes à Paris, des dizaines de secteurs en grèves du public comme du privé, des chiffres inégalés depuis près de quinze ans ! Un an après le climat social bouillonnant impulsé par les gilets jaunes, le mouvement social interprofessionnel contre la réforme des retraites prend la relève. Un mouvement qui ne fait que commencer !

D'ors-et-déjà de nombreuses Assemblées Générales de l'éducation comme interprofessionnelle ont appelé à la reconduction de la grève. Dès demain, 6 décembre, dans de nombreuses villes de Seine-Saint-Denis, de nouvelles AG se tiendront pour construire la dans la durée. Dès demain de nombreux et nombreuses collègues poursuivront la grève. Sud éducation 93 appelle aussi à participer massivement à la manifestation départementale du 11 décembre entre La Courneuve et Bobigny.

Les retraites constituent un enjeu interprofessionnel qui concerne l'ensemble de la population et pas seulement les régimes dits "spéciaux". La réussite du 5 a démontré en dépassant de très loin les cadres catégoriels, confirme que personne n'est dupe. Alors que le projet de Macron se dévoile toujours plus : conservateur, antisocial et autoritariste, en un mot capitaliste. La lutte contre le projet de loi des retraites Macron/Delevoye doit maintenant porter des revendications pour une réelle justice sociale, économique et écologique.

Partout, sur nos lieux de travail, dans les AG, décidons ensemble qu'à partir de ce jour on arrête tout, on grève, on manifeste, on bloque. Le 6, le 7 et les jours suivants, jusqu'à la victoire !

Sud éducation appelle tous les personnels à participer à manifestation interprofessionnelle et départementale mercredi 11 décembre à 11h à La Courneuve.

Pour des retraites justes, ensemble revendiquons :

- L'abrogation des réformes régressives
- Pas de pension inférieure au SMIC pour toutes les carrières complètes
- Un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice,
- Une durée de cotisation de 37 ans et demi pour le taux plein (ce qui correspond à peu près à la durée totale moyenne validée) et le départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, pas de recul sur les droits acquis.
- Taxation de tous les revenus distribués dans les entreprises, y compris les dividendes.
- L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite, en appliquant une sur-cotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel et le développement des équipements de la petite enfance.

**Bourse du Travail de Saint-Denis
9/11 rue Génin,
93200 Saint-Denis**

**01.55.84.41.26
06.88.66.47.23**

**contact@sudeducation93.org
<http://www.sudeducation93.org/>**

